

ARRETE N° 2022-217
PORTANT ÉLECTION DE LA DIRECTRICE, DU DIRECTEUR
ADJOINT DE RANG A ET DE LA DIRECTRICE ADJOINTE DE
RANG B DE L'UFR D'ETUDES ANGLOPHONES

La Doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

***Vu** le code de l'éducation ;*
***Vu** les statuts de Sorbonne Université ;*
***Vu** les statuts de la faculté des Lettres ;*
***Vu** les statuts de l'UFR d'études anglophones ;*
***Vu** les relevés de décisions des conseils de l'UFR d'études anglophones réunis le 6 décembre 2021 et le 11 janvier 2022 ;*

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Florence BOURGNE, professeure des universités, est élue directrice de l'UFR d'études anglophones à compter du 14 janvier 2022 pour une durée de cinq ans.

Article 2 :

Monsieur Wilfrid ROTGÉ, professeur des universités, est élu directeur adjoint de rang A de l'UFR d'études anglophones à compter du 14 janvier 2022 et pour la durée de mandat de la directrice de l'UFR.

Article 3 :

Madame Benjamine TOUSSAINT, maîtresse de conférences, est élue directrice adjointe de rang B de l'UFR d'études anglophones à compter du 14 janvier 2022 et pour la durée de mandat de la directrice de l'UFR.

Article 4 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet actes réglementaires de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 03 février 2022

La doyenne de la Faculté des Lettres

Béatrice PEREZ

